

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 juin 2024 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2<sup>e</sup> étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

### **SONT PRÉSENTS :**

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

### **SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.  
Monsieur Hadi Hakim, directeur général

### **SONT ABSENTS(ES) :**

Monsieur Tony Bolduc conseiller, Monsieur Philippe Drolet conseiller et Monsieur Bernard Mallet conseiller

#### **2024-06-359 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par la conseillère Stéphanie Felx et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour avec le retrait du point suivant :
  - o 3.1. Octroi de contrat. Appel d'offres 2023-02-POL - Fourniture d'équipements et aménagement de cinq véhicules de police.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2024-06-360 OCTROI DE CONTRAT. APPEL D'OFFRES 2024-18-TP – REMPLACEMENT DES POMPES À L'USINE D'ÉPURATION.**

CONSIDÉRANT que le 8 mai 2024, la Direction du greffe a procédé à un appel d'offres public pour le remplacement des pompes à l'usine d'épuration;

CONSIDÉRANT que l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 6 juin 2024 à 11 h 05;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues soit:

- Filtrum inc. : 431 090.00 \$ frais de contingences inclus et à l'exclusion des taxes
- Construction Multi-Mécanique inc. : 514 207.10 \$ frais de contingences inclus et à l'exclusion des taxes

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission reçue s'est avérée conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des travaux publics et du Génie;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par la conseillère Stéphanie Felx et est résolu:

- QUE ce Conseil octroie le contrat 2024-18-TP pour le remplacement des pompes à l'usine d'épuration au montant de 431 090.00 \$ frais de contingences inclus et à l'exclusion des taxes;
- QUE cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt 2022-1019 et son amendement.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

***La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 04.***

***La période de questions a eu lieu à 20 h 04.***

**2024-06-361 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- DE clore la séance à 20 h 04.

**ADOPTÉE à l'unanimité**